

DEPARTEMENT du MAINE-ET-LOIRE

Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en séance publique, **à LA MAIRIE**, place Olivier Thuau à Trélazé le :

LUNDI 23 JUIN 2025 à 19h00 – Salle du Conseil Municipal.

Les dossiers des affaires soumises à l'Assemblée peuvent être consultés au Secrétariat du Maire.

Il est de plus rappelé que la séance sera accessible en direct au public via le site internet de la Ville de Trélazé (<https://www.trelaze.fr>).

Je vous serais obligé de bien vouloir y assister.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

TRELAZE, le 17 juin 2025
Le Maire,
Lamine NAHAM.



ORDRE DU JOUR

1 – Lecture du Procès-Verbal du 26 mai 2025.

N°	DELIBERATIONS	Rapporteur
2	<i>Education - Avenant Projet Educatif de Territoire 2022-2025</i>	<i>Véronique PINEAU 1^{ère} Adjointe</i>
3	<i>Jeunesse – Attribution Aides dans le cadre du Plan Jeunesse</i>	<i>Salah MOUMNI Conseiller délégué</i>
4	<i>Solidarités / Cadre de vie – Stratégie de résorption des bidonvilles – Convention d'objectifs et de partenariat entre l'Etat, le Conseil départemental, Angers Loire Métropole et les communes concernées sur la stratégie de résorption des bidonvilles.</i>	<i>Lamine NAHAM Maire</i>
5	<i>Solidarités / Cadre de vie – Stratégie de résorption des bidonvilles – Site temporaire d'insertion – Convention liée au projet de résorption du bidonville situé dans le parc des Ardoisières (secteur des Fresnaies) à Trélazé.</i>	<i>Lamine NAHAM Maire</i>
6	<i>Urbanisme – Végétalisation des cours d'écoles – demande au titre du plan 5 000 équipements</i>	<i>Lamine NAHAM Maire</i>
7	<i>Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs – Création de postes.</i>	<i>Ali AMINE Adjoint au Maire</i>
8	<i>Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs – Création de postes</i>	<i>Ali AMINE Adjoint au Maire</i>
9	<i>Mobilités – Aide à l'achat des équipements de sécurisation du vélo.</i>	<i>Sébastien BOUSSION Adjoint au Maire</i>
10	<i>Urbanisme – Convention de rétrocession des voies et espaces communs entre Angers Loire Métropole, la commune de Trélazé et Foncier Aménagement – Opération du « Puits Trouflet »</i>	<i>Marie-Hélène PETIT Conseillère déléguée</i>
11	<i>Tranquillité Publique – Animaux errants – Convention de gestion des chats libres et errants sur la Commune – Avenant.</i>	<i>Cendrine DEVERRE Adjointe au Maire</i>

Questions Diverses :

Tableau de suivi des marchés publics du 1er semestre 2025.

Arrêtés municipaux

- Tarifs « Piscine » pour la période du 07 juillet 2025 au 31 août 2025 inclus.
- Interdiction de la pratique de la pêche au plan d'eau du parc du Vissoir les jours des manifestations du Festival 2025
- Interdiction à la vente ambulante et à l'accès aux animaux pendant la période du Festival 2025 sur les sites du Parc du Vissoir et de l'Aréna Loire.